

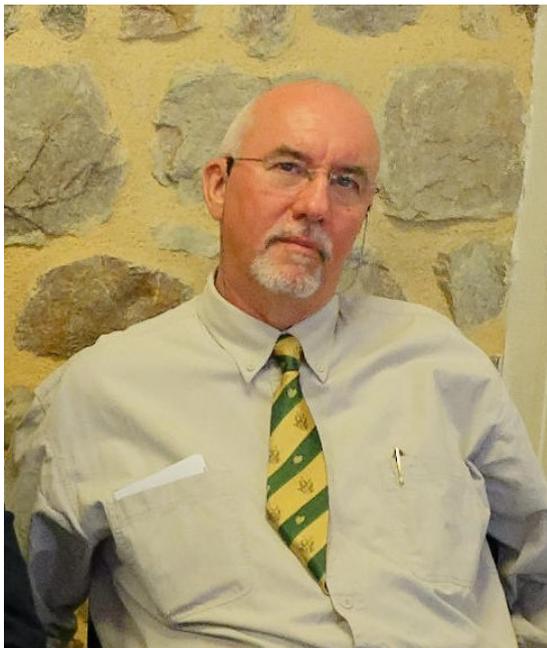


ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS N°28 – Janvier 2025

Le mot du Président

« Chères adhérentes, Chers adhérents,



Encore et encore.....plus de dégâts (et de financements) !

La prise de conscience est-elle sur le point d'arriver ? En tout cas les dernières réunions de la FDC35 face à l'augmentation du financement des dégâts sangliers semblent indiquer que nous sommes tous convaincus d'une situation hors de contrôle ! Des projections sur l'avenir, il résulte une augmentation exponentielle des prévisions dégâts et une diminution du nombre des chasseurs, soit une équation en faveur des dépenses.

Devant les étendues de maïs et autres secteurs impossibles à chasser, une prise de conscience des personnes concernées doit intervenir.

Autre élément marquant cette saison de chasse, la chute de la population chevreuil sur de nombreux territoires. Ce phénomène touche l'hexagone avec des disparités territoriales, mais jusqu'à quand et dans quelle mesure ? Certains territoires ont suspendu ou arrêté les prélèvements de cette espèce pour ne pas trop impacter l'avenir, sage décision.

Extrait des dernières études sur les cadavres analysés par le réseau SAGIR :

« Les animaux sont très maigres mais les réservoirs gastriques sont pleins et on note la présence de contenu intestinal (diarrhée mais pas tout le temps) indiquant qu'il n'y a pas de stase digestive et qu'ils s'alimentent. Ces animaux sont souvent poly-parasités.

L'étude des contenus ruminiaux d'une dizaine de chevreuils issus de plusieurs départements distants a révélé que les plantes sont globalement peu digérées et ne correspondent pas au régime alimentaire de référence. Normalement la panse est le reflet du régime alimentaire des 3 derniers jours, on doit donc observer des plantes avec des états de décomposition différents. Par ailleurs des insectes/tiques/asticots/poils ont également été mis en évidence, évoquant un léchage intense des animaux. Enfin, les espèces de végétaux entrant dans le régime alimentaire habituel des chevreuils ont été observées telle que ronce, lierre et glands mais des observations atypiques sont à signaler et notamment la présence de :

-maïs, voire des germes de maïs dans quelques panses,

-Prunus padus (dirurétique)

-poacées (luzule, fétuque) en quantité importante

-suspicion de moisissures (sur glands notamment)

L'ensemble de ces éléments est compatible avec la consommation de ressources inhabituelles et inadaptées à la physiologie digestive et les besoins énergétiques du chevreuil, qui peut expliquer la dégradation de l'état corporel et le poly-parasitisme secondaire observés. Le report sur ces ressources pourrait s'expliquer par un changement de cortège floristique dans l'écosystème, un stress végétal rendant les ressources habituelles immangeables, une compétition accrue pour la ressource entre ruminants sauvages (cerf-chevreuil notamment), liés aux changements climatiques et aux conditions environnementales particulières cette année. Le diagnostic de ces mortalités repose donc principalement sur l'étude de l'écologie alimentaire et de son évolution. Le réseau SAGIR permet d'exclure certaines étiologies et d'émettre des hypothèses en matière de stress environnemental.

Plusieurs éléments ces dernières années viennent également interroger l'adaptation du chevreuil au changement climatique et plus largement celui des cervidés : pour mémoire, en parallèle, depuis plusieurs années, on décrit quelques cas d'absence/rupture de diapause chez le chevreuil ainsi que des cas d'intoxications végétales chez le cerf y compris ceux en très bon état corporel. »

"Cette dernière publication de l'OFB est à prendre avec beaucoup d'interrogations, les études doivent se poursuivre en prenant davantage en compte les écosystèmes (terrains plus ou moins sec, pratiques agricoles, surdensité des sangliers ?.....ect)."

Vous trouverez aussi dans cette lettre un premier rapport intermédiaire concernant l'enquête sur l'efficacité des munitions destinées au grand gibier. A noter que notre AD35 n'a hélas pas participé suffisamment à celle-ci, mais il est encore temps de corriger cela car cette enquête se poursuit. Elle est directement accessible à l'adresse <https://enquetes.ancgg.org> en utilisant ses identifiants (Identifiant : adresse mail enregistrée à l'ADCGGIV / Mot de passe : numéro d'adhérent). Pour que l'étude soit solide, **un grand nombre de résultats** est nécessaire. Nous rappelons que cette étude est destinée à tous les modes de chasse (chasse collective et individuelle) et à toutes les munitions (plomb et sans plomb).

Au nom de l'ensemble des membres de notre Conseil d'Administration, je vous présente, ainsi qu'à vos proches, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Éric COIRRE

Les Journées Nationales de l'ANCGG au Domaine de la Grande Garenne : Jean-Paul ROTY & Michel GORRET - Administrateurs

Les 24 et 25 mai, Michel GORRET et moi-même, représentant l'ADCGGIV, avons assisté aux Journées Nationales dans le Cher, au Domaine de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon (18330), organisées par l'ANCGG. Un événement important, aux portes de la Sologne, au cours duquel des membres de nombreuses AD de la France entière, chasseurs, gestionnaires de grand gibier et experts se sont retrouvés pour échanger autour des enjeux liés à la gestion des grands gibiers, en particulier du cerf, du sanglier et autres ongulés sauvages.



Jean Paul ROTY (à gauche) et Michel GORRET (à droite)

Pendant ces deux jours, outre la présentation d'un bilan financier en progression pour l'Association Nationale, ainsi qu'une évolution positive du nombre d'adhérents, plusieurs conférences ont été animées par des professionnels d'expérience, permettant aux participants de se tenir informés des dernières avancées sur la gestion des grands gibiers. Les discussions ont porté sur des sujets clés comme la régulation des populations de cerfs et les défis sanitaires liés aux ongulés sauvages.

La gestion du Cerf : Quantitatif ou Qualitatif ?

Un des grands débats de la première journée a porté sur la gestion du cerf, un sujet qui suscite souvent des avis partagés. D'un côté, la gestion quantitative consiste à réguler strictement le nombre d'animaux pour éviter les dégâts dans les forêts et les champs. Cela passe par des prélèvements réguliers et mesurés des cerfs, afin de ne pas dépasser une densité critique.

De l'autre côté, la gestion qualitative se concentre sur la sélection des individus. L'objectif est de maintenir une population équilibrée et en bonne santé, en assurant une bonne diversité génétique.



Les échanges ont montré que ces deux approches peuvent se compléter.

Une gestion quantitative bien menée permet de prévenir la surpopulation, tandis que la gestion qualitative aide à préserver les caractéristiques de l'espèce sur le long terme.

Cette approche combinée permet de garantir la pérennité du cerf tout en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement.

Le projet Brossier-Pallu : une réussite de Gestion de la Faune Sauvage

Un autre temps fort des Journées Nationales a été la présentation du projet Brossier-Pallu, une initiative de gestion durable des populations de gibiers, qui a montré des résultats très positifs. Ce projet repose sur une collaboration entre chasseurs, gestionnaires de territoires et chercheurs pour mieux comprendre la dynamique des populations de cerfs, sangliers et autres ongulés. Il s'agit d'arriver à un équilibre sylvo-cynégétique. Cette recherche d'une harmonie entre la forêt et le gibier est essentielle pour permettre le bon fonctionnement de l'écosystème mais aussi une production forestière et une chasse durable. Sur le terrain le travail conjoint entre forestiers et chasseurs porte ses fruits.

Le suivi sanitaire des ongulés sauvages par le Dr Jean-Marc Delcasso

Le Docteur Jean-Marc DELCASSO, vétérinaire de terrain, a expliqué lors de la deuxième journée, l'importance de la surveillance des populations de cerfs, sangliers et autres animaux sauvages pour prévenir les maladies. La faune sauvage est en effet porteuse de pathologies qui peuvent se transmettre à l'élevage ou même à l'homme, comme la tuberculose bovine ou la peste porcine africaine.

Il a présenté les méthodes utilisées pour suivre la santé des animaux, notamment grâce aux prélèvements de sang et de tissus qui permettent d'identifier rapidement les maladies. Selon lui, une bonne coordination entre les chasseurs, les autorités sanitaires et les chercheurs est essentielle pour éviter la propagation de ces pathologies et protéger les écosystèmes.

La dynamique des populations de sangliers :

Un des grands défis actuels dans la gestion de la faune sauvage concerne le sanglier. Ces dernières années, la population de sangliers a explosé, en grande partie à cause de la disponibilité des ressources alimentaires et d'un climat plus doux. Les sangliers ont élargi leur territoire, empiétant sur les zones agricoles et même urbaines, ce qui entraîne des dégâts importants sur les cultures et les infrastructures. La gestion de cette population croissante est compliquée. D'une part, il faut réguler leur nombre pour éviter les impacts négatifs, tandis que d'autre part, existe aussi les enjeux sanitaires, car les sangliers peuvent transmettre des maladies comme la peste porcine africaine. La solution passe par une gestion combinée de la chasse et du suivi sanitaire. Mais cette maîtrise reste un défi,

notamment à cause de la résistance de certaines populations à la pression cynégétique et de la difficulté à appliquer des mesures de prévention sanitaires efficaces.

La chasse en Alsace-Moselle : Un cas particulier en France

La chasse en Alsace-Moselle se distingue des autres régions françaises par un régime juridique particulier. Cette zone bénéficie d'un droit local qui permet aux chasseurs de disposer d'une plus grande liberté dans la gestion de la faune. Grâce à des lois locales adaptées, les pratiques cynégétiques y sont plus flexibles, permettant une régulation plus ciblées des populations, en particulier des cerfs et des sangliers. Cette gestion spécifique contribue à limiter les dégâts agricoles et à préserver la biodiversité tout en respectant les besoins des chasseurs.

Ces Journées Nationales de l'ANCGG 2024 ont été l'occasion de discuter de nombreux sujets concernant nos passions communes, de faire de belles rencontres avec des adhérents d'autres territoires de départements divers et d'améliorer nos connaissances dans une ambiance très agréable. Nous sommes tout disposés à renouveler notre participation aux prochaines Journées Nationales et ne pouvons qu'inciter, sans restriction, les adhérents des AD à s'y rendre.

Conseils de « montagnards » débutants...Éric COIRRE et Michel GORRET



La chasse en montagne est pour nous les Bretons, une chasse « exotique » qui suscite de nombreuses interrogations. Quels sont les impératifs pour réaliser un séjour agréable ? Tant que l'on n'a pas été confronté aux exigences de cette pratique, les incertitudes demeurent.

A l'occasion d'une invitation à chasser le chamois dans les Alpes de Hautes Provence, et malgré les bons conseils de notre invitant, l'initiation fut implacable pour Michel et moi. D'abord sur le plan physique être capable de grimper pendant de nombreuses dizaines de minutes dans une végétation diversifiée et des pierriers, ramper sous les branches basses des conifères, à un rythme soutenu mettant le muscle cardiaque à rude épreuve. Dans les

minutes qui suivent le début de montée votre organisme est déjà en surchauffe, donc ne pas trop se couvrir mais avoir dans son sac de quoi se protéger du refroidissement une fois arrivé dans les hauteurs (polaire et coupe-vent). La descente n'en est pas moins douloureuse, affectant genoux et cuisses pour toute la nuit à venir ! Un bâton de marche de 170 cm est une aide précieuse et l'emport d'un poncho pour la pluie une précaution judicieuse. Une hydratation régulière est indispensable, pour cela avoir dans son sac à dos une petite réserve d'eau, mais aussi des mandarines, des fruits secs (raisins, figues) et des barres de céréales.

L'élément fondamental est une très bonne paire de chaussures : ne pas monter avec une paire ayant déjà vécue au risque de redescendre de votre barre rocheuse en « slick », vos semelles restant pour l'éternité en altitude. Pour ma part mes « Meindl » sont à ressemeler ! Un pantalon et des guêtres en coton sont préférables au matériau synthétique trop bruyant lors des marches.

Le jumelage étant un préalable à toute approche réussie en montagne, une bonne paire de jumelles est indispensable avec si possible un télémètre intégré.



Pour l'arme de nombreux calibres feront l'affaire avec une préférence pour un calibre tendu, le tir se pratiquant habituellement entre 150 et 400m. Pour cela l'arme devra être préréglée pour 200m. Si le réglage se réalise à une distance de 100 m, il faudra avoir +4 cm à 100 m. Une bonne lunette avec si possible une tourelle balistique complètera l'équipement, sinon il faudra corriger votre réglage de lunette du nombre de clics nécessaires en fonction de la distance de tir.

La chasse à l'arc en battue mixte : Édouard LAVALLART

une pratique exigeante et complémentaire...

La chasse à l'arc en battue mixte, qui combine archers et chasseurs à la carabine, est une pratique en plein essor dans le monde cynégétique. Cette approche offre une nouvelle dimension à la chasse collective, alliant la précision et la discrétion de l'arc à la portée et à l'efficacité des armes à feu. Cependant, elle nécessite une organisation rigoureuse pour assurer la sécurité et l'efficacité du groupe. Voici un tour d'horizon de cette discipline passionnante.

Principe et organisation de la battue mixte

La battue est une méthode de chasse collective visant à diriger le gibier vers des chasseurs postés. Dans une battue mixte, des archers et des chasseurs à la carabine travaillent ensemble pour atteindre cet objectif.

Les archers sont postés à des endroits stratégiques où ils peuvent tirer à courte distance, souvent à moins de 20 mètres.

Soit les archers sont placés dans la battue au milieu ou bien sur les extérieurs à proximité des routes, là où l'on ne peut mettre de carabine !

Pour ma part je me place sur une « chaise d'affût » ou un bien un « tree stand » traduction de chaise dans un arbre !

Vous l'aurez compris je suis en hauteur et l'animal ne me voit pas dans mon arbre !

Les avantages de la mixité

La chasse à l'arc impose une rigueur particulière dans la sélection des tirs : il est impératif d'attendre un angle parfait pour garantir une mise à mort rapide et éthique.

La cohabitation entre archers et chasseurs à la carabine impose une organisation stricte pour garantir la sécurité de tous.

Voici les règles clés à respecter :

- Positionnement clair et communication : Chaque participant doit être informé de l'emplacement des autres chasseurs. Les zones de tir doivent être définies à l'avance, avec des consignes spécifiques pour les archers et les carabiniers.
- Port de vêtements fluorescents : Bien que les archers privilégient souvent la discrétion, le port de gilets orange est obligatoire pour être visible des autres chasseurs.
- Formation et sensibilisation : Tous les chasseurs à l'arc participant doivent être formés avec une « JFO » journée formation obligatoire pour la chasse à l'arc.

La chasse à l'arc en battue mixte est bien plus qu'un simple mélange de techniques. Elle symbolise l'harmonie entre tradition et modernité, entre précision et puissance. Pour les archers, elle représente un défi technique et émotionnel : savoir garder son calme dans l'effervescence de la battue, tout en respectant les principes éthiques de leur discipline.

En outre, la coopération entre chasseurs à l'arc et à la carabine renforce l'esprit d'équipe et la convivialité, deux valeurs fondamentales de la chasse.

Cette pratique, encore peu courante, gagne en popularité auprès des chasseurs passionnés à la recherche de nouvelles expériences et de moments de partage uniques. Si elle demande une organisation stricte et une maîtrise technique avancée, elle offre en retour des émotions intenses et un profond respect de la nature et de la faune.



La chasse à l'arc en battue mixte est une aventure captivante pour les passionnés de chasse collective. En alliant la finesse de l'arc à l'efficacité de la carabine, elle ouvre de nouvelles perspectives tout en honorant les valeurs fondamentales de la cynégétique. Pour réussir, elle repose sur un équilibre délicat entre sécurité, coordination et respect mutuel des pratiques. Une discipline à explorer pour ceux qui recherchent une chasse enrichissante et pleine de défis.

Au fil de mes lectures : Yvon de KERVÉNOAËL

Bien des chasseurs semble-t-il, comme moi-même, se retrouveront dans cette analyse de l'état d'esprit du chasseur, envahi par les affres de sa passion, joliment troussée par le Dr Jean-Louis LOMBART, collaborateur régulier de la revue « Jours de Chasse » dans son ouvrage « Je suis le roi d'Écosse et autres récits de Chasse » -(ed.Gerfaut) « dont la plume pleine de poésie dépasse la simple narration de ses nombreuses aventures de chasse »

QUAND D'IRRÉPRESSIBLES ET IMPÉRIEUX DÉ-
sirs envahissent soudainement l'âme du chasseur, ils para-
issent son esprit et perturbent sa conduite à tel point qu'en
le voyant ainsi tourmenté, on pourrait le croire indifférent
à toutes les contraintes que lui imposent ses activités per-
sonnelles ou professionnelles. Mais c'est la nuit que le pire
survient. L'imaginaire, alors libéré de la conscience et af-
franchi de l'arbitrage de la raison, s'approprie ses rêves et
construit des quêtes fabuleuses à la poursuite d'animaux
mythiques, et le réveille à point d'heure pour le trouver ir-
rémissiblement déçu d'être si éloigné de la réalité. Pendant
des jours, des nuits, parfois des semaines ou des mois, des
traques enchantées, des battues fantastiques, des approches

fructueuses meublent alors les pensées quotidiennes du
malheureux possédé, ainsi torturé. Il est perdu. Sa souf-
france grandit et son malaise enfle au point que sa résis-
tance, sapée par les affres de la passion, n'aura pas d'autre
issue que celle de céder à ses exigeants tourments.

Je ne puis que vous recommander la lecture de ce livre, qui, constituera une agréable évocation des tracas du quotidien en vous faisant notamment voyager dans le monde entier.

ENQUÊTE SUR L'EFFICACITÉ DES MUNITIONS - PARTIE 1

Rapport intermédiaire 2024

par Gérard Bedarida et Vincent Vouzelaud - photo Stéphan Levoye

L'ANCGG a lancé, en 2021, une enquête sur l'efficacité des munitions. Les résultats obtenus à l'issue de ces trois premières années livrent plusieurs enseignements.

- Ils apportent un éclairage chiffré sur le contexte dans lesquels les tirs ont été effectués : modes de chasse, milieux, types d'armes et de visée, calibres.
- Ils quantifient de nombreuses variations liées au type de chasse pratiquée, à l'espèce concernées et à la qualité des tirs.
- Ils livrent enfin un premier éclairage sur les variations d'efficacité entre les munitions sans plomb par rapport à celles contenant du plomb.

Nous publions ici les données relatives aux conditions dans lesquelles se sont déroulés ces tirs et ferons paraître dans un numéro suivant l'analyse des résultats en fonctions de ces différents facteurs.

Au 30 juin 2024, l'Association a recueilli 3 917 fiches collectées par 76 associations départementales. Neuf associations départementales ont contribué pour plus de 100 fiches : l'Indre-et-Loire, l'Aube, l'Eure et Loir, les Yvelines, l'Essonne, la Loire Atlantique, le Loir et Cher, le Maine et Loire et l'Orne.

Afin de se protéger contre toute intrusion malveillante sur internet, nous avons pris le parti de sécuriser l'accès via l'identifiant et le mot de passe de chaque adhérent mais en ne mémorisant pas ces deux éléments et ne demandant aucun renseignement à caractère personnel. Nous savons

donc uniquement que cette saisie a été effectuée au travers de plus de 2 800 connexions différentes.

Contexte

Deux questions ont été posées à ce sujet : le mode de chasse pratiqué et le milieu dans lequel s'est déroulé le tir.

La chasse individuelle représente 26% des tirs de notre échantillon contre 74% pour la chasse collective.

La proportion de chasse individuelle dans notre échantillon apparaît supérieure à celle observée empiriquement en France. Cela s'explique sans doute par deux facteurs.

Il est plus facile de remplir une fiche lorsqu'on a tiré un animal au calme, qu'on a pu observer sa réaction et qu'on a pu identifier l'effet de la balle en le vidant. Parallèlement, les chasseurs en chasse individuelle portent une attention particulière à l'efficacité de leurs munitions et sont, peut-être, plus motivés pour participer à ce type d'enquête.

Sans surprise, la chasse du grand gibier est associée à la forêt qui représente 69% des tirs de notre enquête. Les milieux ouverts de plaine ou bocage

occupent malgré tout une place significative avec 23% des tirs tandis que les tirs en milieux ouverts de montagne ne représentent que 4 % de l'échantillon.

RÉPARTITION DES TIRS DE L'ENQUÊTE EN FONCTION TYPE DE MILIEU	
MILIEU NATUREL	MILIEU NATUREL RÉPARTITION DES TIRS
ALPAGE OU ROCHER	4%
FORÊT	69%
LANDE	3%
MARAIS	1%
PLAINE OU BOCAGE	23%

Cependant, si l'on croise ces critères avec le type de chasse (individuelle ou collective), on observe des différences significatives. 68% des tirs en chasse individuelle sont effectués en milieu ouvert, alors que 82% des tirs en chasse collective sont pratiqués en forêt.

Armes et munitions utilisées

Armes et calibres

Les carabines à répétition constituent l'arme

RÉPARTITION DES TIRS DE L'ENQUÊTE EN FONCTION DU MODE CHASSE	
MODE DE CHASSE	RÉPARTITION DES TIRS
AFFÛT	9%
APPROCHE	17%
BATTUE TRADITIONNELLE	68%
CHASSE DEVANT SOI OU DANS LA TRAQUE	1%
POUSSÉE SILENCIEUSE / TRAQUE AFFÛT	5%

Armes & munitions

RÉPARTITION DES TIRS DE L'ENQUÊTE EN FONCTION TYPE DE MILIEU ET DU TYPE DE CHASSE						
	FORÊT	PLAINE OU BOCAGE	ALPAGE OU ROCHER	LANDE	MARAIS	TOTAL
CHASSE COLLECTIVE	82%	13%	1%	4%	1%	100%
CHASSE INDIVIDUELLE	31%	53%	13%	2%	0%	100%

TYPE D'ARME UTILISÉ DANS L'ENQUÊTE EN FONCTION DU TYPE DE CHASSE		
TYPE D'ARME UTILISÉ	CHASSE COLLECTIVE	CHASSE INDIVIDUELLE
CARABINE À RÉPÉTITION	58%	75%
CARABINE À UN SEUL COUP	0%	23%
CARABINE BASCULANTE COMBINÉE	1%	1%
CARABINE DOUBLE EXPRESS	22%	0%
CARABINE SEMI-AUTOMATIQUE	15%	1%
FUSIL LISSE BASCULANT	2%	0%
FUSIL LISSE SEMI-AUTOMATIQUE	0%	0%
TOTAL	100%	100%

TYPE DE VISÉE UTILISÉ SELON LE TYPE DE CHASSE		
TYPE DE VISÉE UTILISÉ	CHASSE COLLECTIVE	CHASSE INDIVIDUELLE
LUNETTE	53%	99%
VISÉE OUVERTE	11%	0%
POINT ROUGE	36%	0%
TOTAL	100%	100%

PRINCIPAUX CALIBRES UTILISÉS DANS L'ENQUÊTE		
CALIBRES	NOMBRE DE FICHES	POIDS DANS L'ENQUÊTE
9.3X62	711	18%
30-06 SPRINGFIELD	621	16%
300 WIN MAG	392	10%
7X64	340	9%
8X57 JRS	287	7%
7 REM MAG	260	7%
9.3X74 R	227	6%
243 WIN	144	4%
270 WSM	134	3%
270 WIN	122	3%
AUTRES CALIBRES	679	17%
TOTAL	3917	100%

majoritairement utilisée par les personnes ayant participé à l'enquête : 75% des tirs en chasse collective et 68% en chasse individuelle.

La carabine semi-automatique n'intervient que dans 15% des cas en chasse collective, alors qu'elle représente un type d'arme très utilisé en battue en France. Cette distorsion n'a cependant pas d'effet sur l'analyse de l'efficacité des munitions et le comportement des animaux touchés. Les lunettes de visée sont systématiquement utilisées en chasse individuelle tandis qu'elles n'interviennent que dans la moitié des cas en chasse collective. Dans ce même type de chasse, un bon tiers des tirs sont effectués à l'aide de points rouges et seulement 10% sont rapportés en visée ouverte.

38 calibres différents ont été mentionnés dans les fiches de l'enquête. Parmi ceux-ci, 10 calibres ont recueilli plus de 100 fiches chacun, représentant au total 83% des retours. Cet éventail correspond globalement aux calibres les plus utilisés en France. En revanche, leur fréquence dans l'enquête ne correspond certainement pas aux statistiques de vente de cartouches sur le territoire national.

Le calibre 9,3x62 apparaît fréquemment dans l'enquête. Il confirme ainsi sa forte utilisation par les adhérents de l'association, dans le droit fil de l'enquête menée de 2003 à 2006. Dans les armes basculantes, utilisées notamment en battue, le calibre 8x57JRS est légèrement majoritaire par rapport au 9,3x74R. Les armes lisses (12,

16, 20) représentent moins de 2% des fiches retournées.

Munitions

Les munitions rechargées interviennent dans 9% des fiches. Ce pourcentage est bien plus élevé que celui estimé au niveau national (environ 1%). Il témoigne simplement de la forte implication des personnes soucieuses d'efficacité balistique.

Plus de 110 modèles d'ogives ont été mentionnés à ce stade dans l'enquête, la liste initiale des munitions possibles ayant été enrichie au fur et à mesure. 64 modèles contenant du plomb représentent 2.811 fiches (soit 72% du volume total). 10 ogives "plomb" ont fait l'objet chacune de plus de 100 fiches.

Il s'agit par ordre décroissant des Norma Vulkan, RWS KS, RWS Evolution, Winchester Power Point, RWS Id Classic, RWS Uni Classic Norma Oryx, Norma PPDC, Geco Demi-Blindée et Nosler Partition.

Les munitions sans plomb représentent 28% de fiches retournées. Cette proportion est supérieure à celle du marché en France. 32 modèles de balles ont été utilisées dans notre enquête et trois ogives recueillent chacune plus de 100 fiches : RWS Evolution Green, Sologne GPA et RWS Hit Green.

Le pourcentage de munitions rechargées et de munitions sans plomb, supérieurs à la moyenne, ainsi que la faible proportion d'ogives bon marché sont autant de signes qui

montrent la mobilisation particulière de chasseurs sensibles à l'efficacité des munitions et à la conversion au sans plomb. Sur les quelque 4 000 fiches collectées, les combinaisons calibres-munitions représentent plus de 500 cas différents.

Dans l'immédiat, l'échantillon récolté ne permet pas de garantir la fiabilité des résultats observés par calibre et modèle d'ogives d'autant que l'expérience montre que l'efficacité d'une même balle peut varier d'un calibre à l'autre.

Cela étant, l'enquête, à son stade actuel, apporte des résultats très intéressants sur le plan global.

Conditions générales des tirs

Espèces concernées

Les résultats actuels de l'enquête portent sur toutes les espèces de grand gibier en France. Cependant, seules les trois espèces classiques, cerf, chevreuil et sanglier forment des échantillons significatifs.

Les grands cervidés représentent 15% des tirs, les chevreuils, 30% et les sangliers 48%. Dans cette enquête, 88% des sangliers et 77% des grands cervidés ont été tirés en chasse collective. Le chevreuil se démarque dans cette enquête avec 62% en chasse collective et 38% en chasse individuelle.

Cette répartition ne correspond évidemment pas à la moyenne des prélèvements en France, mais elle confirme 2 points importants : la chasse à l'approche et à l'affût du chevreuil connaît un essor

significatif et l'espèce apparaît comme le gibier de prédilection en chasse individuelle.

Les animaux de moins d'un an représentent 32% des fiches retournées chez les ongulés herbivores et 40% dans le cas du sanglier.

Distances de tir

L'enquête apporte un éclairage intéressant sur les distances de tir effectivement constatées. Celles-ci varient effectivement en fonction du milieu et du type de chasse.

En chasse collective, 87% des tirs ayant conduit à la mort d'un animal ont été effectués à moins de 50m, tous types de milieux confondus.

RÉPARTITION DES DISTANCES DE TIR EN CHASSE COLLECTIVE	
RÉPARTITION DES DISTANCES DE TIR	EN CHASSE COLLECTIVE
ENTRE 0 ET 25 M	44%
ENTRE 26 ET 50 M	43%
ENTRE 51 ET 100 M	11%
ENTRE 101 ET 150 M	1%
PLUS DE 150 M	0%

Les distances s'allongent lors des tirs de plaine en battue puisqu'un tiers des tirs ont eu lieu à plus de 50m.

En chasse individuelle, la plage moyenne des tirs va de 25 à 100m en forêt (66% des tirs). En plaine, la majorité des tirs sont effectués entre 50 et 150m avec 41% sur la seule tranche 50-100m.

En montagne, l'éventail est beaucoup plus étendu, de 50

RÉPARTITION DES DISTANCES DE TIR EN CHASSE INDIVIDUELLE SELON LE TYPE DE MILIEU								
DISTANCES DE TIR EN CHASSE INDIVIDUELLE	ENTRE 0 ET 25 M	ENTRE 26 ET 50 M	ENTRE 51 ET 100 M	ENTRE 101 ET 150 M	ENTRE 151 ET 200 M	ENTRE 201 ET 250 M	PLUS DE 250 M	TOTAL
FORÊT	10%	31%	35%	19%	4%	1%	0%	100%
PLAINE OU BOCAGE	4%	18%	41%	26%	8%	2%	0%	100%
ALPAGE OU ROCHER	3%	5%	19%	21%	23%	16%	13%	100%

Armes & munitions

à 250m, avec une légère prédominance pour l'intervalle 150-200m.

Attitude et allure de l'animal au moment du tir

L'attitude et l'allure de l'animal constituent un facteur important dans la précision et l'efficacité du tir. Ces deux paramètres varient fortement en fonction du mode de chasse : battue traditionnelle, traque-affût et chasse individuelle (affût, approche). En battue traditionnelle, 43% des tirs ont été effectués sur un animal poursuivi par les chiens et 19% sur un animal sous tension. Ceci est corroboré par l'allure de l'animal : au galop dans 49% des cas et au trot dans 32%, soit un animal en déplacement rapide 8 fois sur 10.

La traque-affût marque ici toute sa différence par rapport à la battue à cor et à cri. L'animal n'est poursuivi par les chiens que dans 18% des cas. 49% des tirs sont effectués sur un animal arrêté ou au pas, contre seulement 19% en battue traditionnelle.

En chasse individuelle, très logiquement, 97% des tirs ont lieu sur un animal arrêté ou au pas ce qui correspond à la perception du chasseur sur l'attitude de ce dernier : calme ou simplement en alerte dans 98% des cas.

Angles de tir

La typologie des angles de tir varie là encore en fonction du type de chasse. 77% des animaux sont tirés de profil en chasse individuelle alors que cette proportion descend à 64% en chasse collective. Ce dernier chiffre paraît très élevé si l'on prend en compte les contraintes de la battue : tir le plus souvent sur un animal fuyant, application de l'angle de sécurité de 30°.

Deux éléments peuvent expliquer ce pourcentage curieusement élevé. Lorsqu'un animal passe la ligne, il arrive fréquemment que celui-ci infléchisse sa trajectoire conduisant

ATTITUDE DE L'ANIMAL AU MOMENT DU TIR SELON LE TYPE DE CHASSE			
ATTITUDE DE L'ANIMAL	BATTUE TRADITIONNELLE	TRAQUE-AFFÛT	CHASSE INDIVIDUELLE
CALME	12%	27%	74%
EN ALERTE	26%	42%	24%
EN FUITE, SOUS TENSION	19%	19%	2%
POURSUIVI PAR DES CHIENS	43%	12%	0%
TOTAL	100%	100%	100%

ALLURE DE L'ANIMAL AU MOMENT DU TIR SELON LE TYPE DE CHASSE			
ALLURE DE L'ANIMAL AU MOMENT DU TIR	BATTUE TRADITIONNELLE	TRAQUE-AFFÛT	CHASSE INDIVIDUELLE
ARRÊTÉ	6%	29%	85%
AU PAS	13%	20%	12%
AU TROT	32%	33%	2%
AU GALOP	49%	18%	0%
TOTAL	100%	100%	100%

COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE

Les fiches informatiques de réponse sont accessibles à tout moment sur internet, via le site enquetes.ancgg.org,

Ce site est ouvert à tout adhérent de l'ANCGG ou d'une ADCGG via son code d'accès internet.

Vous pouvez également télécharger un formulaire papier sur le site général de l'association www.ancggg.org et adresser celui-ci à votre président d'ADCGG ou au secrétariat de l'ANCGG (contact@ancgg.org).

ANGLE DE TIR PAR RAPPORT À L'ANIMAL EN FONCTION DU TYPE DE CHASSE		
ANGLE DE TIR	CHASSE COLLECTIVE	CHASSE INDIVIDUELLE
DE PROFIL	64%	77%
3/4 ARRIÈRE	23%	6%
3/4 AVANT	10%	14%
DE DERRIÈRE	1%	0%
DE FACE	3%	3%
TOTAL	100%	100%

J'écrivais en août 2022 :

En matière de munitions, la situation actuelle française reposant entièrement sur la production étrangère, il n'est pas impossible que les échéances annoncées pour le passage aux munitions d'armes rayées sans plomb prennent un peu de retard. Pour différentes raisons, les américains se sont rués récemment sur les armes et les munitions (6 millions de nouveaux détenteurs d'armes depuis l'élection de BIDEN), ce qui engendre une pénurie que nous ressentons dans nos armureries. Ce phénomène touche également le matériel de rechargement (amorces, projectiles) ainsi que les poudres. Avant de vous séparer de vos Mauser, Sauer, Browning et autres Steyr anciens, prenez donc le temps de la réflexion. Il est urgent d'attendre, même si l'un de ces nouveaux calibres vous tente. Nous voulons parler des 6,5 et 308 Creedmore et des 308 Winchester, 30-06 Springfield, nouveaux Blaser captifs, etc... la panoplie des 7 mm, 8 mm, 300 et 9,3 éprouvés depuis des décennies permettent de tout chasser proprement dans le monde entier à l'exception des pachydermes qui nécessitent des calibres spéciaux d'un diamètre et d'une puissance supérieure. D'autre part, le conflit Russo-Ukrainien conduit les pays européens à faire des provisions pour leurs armées. La récente annonce d'intention de rejoindre l'OTAN de la Finlande et de la Suède ne va qu'amplifier cette tendance. La capacité de production des fabricants n'étant pas facilement extensible, les unités qui produisent aujourd'hui des munitions pour la chasse, vont dorénavant produire pour les armées en priorité. Nous constatons aussi que ça et là tout récemment, de nouvelles balles à noyau de plomb voient le jour (Evostrike Norma, etc...). Au vu de ces pénuries annoncées, soyons comme les écureuils et veillons à ne pas manquer de munitions pour la saison à venir. Pourtant, l'annonce récente du raccourcissement du délai de mise en œuvre de l'interdiction du plomb vient contredire notre analyse et perturber les esprits, en tout cas le nôtre. Ceci ne nous empêche pas de continuer notre réflexion sur le passage aux balles sans plomb auquel, de toute évidence, nous n'échapperons pas, tôt ou tard. Avant de commencer, rappelons quelques règles connues et à partir desquelles les fabricants élaborent et testent de nouveaux projectiles.

- Il est très difficile de stabiliser des balles dont la longueur dépasse 5 fois le calibre (diamètre), en tout cas dans nos armes actuelles,
- La seule façon d'augmenter le poids des projectiles étant de les allonger, on comprend bien qu'il y a une limite à ne pas dépasser,
- Il y a une différence non négligeable entre la densité du plomb et celle des autres métaux à usage possible (plomb 11.33, cuivre 8.94, laiton entre 8.52 et 8.75, étain 7.3),
- La ductilité des métaux de remplacement n'égalera jamais celle du plomb, mais les solutions à base de cuivre fonctionnent plutôt bien,
- La diminution de la masse (poids) des balles permet une augmentation de la vitesse initiale,
- Avec ces nouvelles balles il n'y a quasiment pas de perte de poids à l'impact (moins de 10% contre 20 à 50% avec le plomb),

- Il y a peu d'incidence sur l'énergie délivrée dans le gibier puisque d'un côté on diminue le poids (masse) et de l'autre on augmente la vitesse (formule de l'énergie cinétique : $\frac{1}{2} mv^2$). De nouvelles balles seront développées, pour améliorer l'efficacité, lorsqu'elle sera jugée insuffisante et minimiser autant que faire se peut la perte de masse pour conserver une pénétration égale aux projectiles les plus lourds actuels dont l'homogénéité est assurée par un procédé de cohérence entre la chemise et le noyau (soudure chimique ou redan à l'intérieur de la chemise).

A la chasse et dans l'état actuel des choses, il peut, dans de rares cas, être constaté une moindre pénétration sur les animaux les plus lourds et les mieux protégés (armure du sanglier dès 80-90 kg, épaisseur et densité du poil, essentiellement pour les animaux de montagne tels que mouflon, ibex, etc...). Ceci d'autant plus que la distance augmente (au-delà de 250-300m) du fait d'un poids plus faible et donc d'une perte de vitesse plus importante. Ce qui obligera peut-être à avoir recours à un calibre plus gros (7 au lieu de 6.5, .30 au lieu de 7, le 8 au lieu de 30, etc...). Tout se jouera au niveau des limites extrêmes d'utilisation d'un calibre donné. Plus que dans tout autre milieu, en montagne, il est impératif de foudroyer le gibier, car une fuite de quelques dizaines de mètres complique énormément la récupération de l'animal. En revanche, dans l'immense majorité des cas, les productions actuelles, notamment celles qui comportent un insert favorisant leur expansion, fonctionnent très bien. Pour avoir testé les nouvelles balles à fragmentation à noyau d'étain de type EVO GREEN, ZERO, EVOSTRIKE qui fonctionnent également, nous avons simplement relevé qu'elles occasionnent plus de dégâts à la venaison du chevreuil que celles à expansion pure de type FIP SAUVESTRE, TTSX Barnes, ECOSTRIKE NORMA, HIT RWS, CDC Blaser, en particulier à faible distance. En revanche, du fait de leur relative légèreté grâce à leur composition en étain, ces balles à fragmentation permettent d'obtenir des vitesses très supérieures dans les calibres les plus gros comme les 9,3 ce qui leur apporte une allonge balistique jusque-là insoupçonnée. Pour illustrer nos propos, ces calibres réputés lourds et lents aujourd'hui, développent des vitesses initiales comprises entre 850 et 900 m/s et plus de 600 m/s à 300 m dépassant encore à ces distances les 2000 Joule et une chute d'à peine 35 cm pour un réglage à la DRO. Ces performances permettent de les envisager sérieusement en montagne. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter sur l'avenir de nos armes, puisqu'il existe déjà aujourd'hui des solutions parfaitement adaptées à nos chasses.

Ne jeter donc pas vos armes à la poubelle. Dans les années à venir, apparaitront de nouveaux calibres commerciaux dont le rendement avec des projectiles sans plomb sera légèrement supérieur et qui viendront se rajouter à l'offre pléthorique déjà existante. La récente carabine HAENEL JAEGER NXT est équipée en calibre .308 Winchester uniquement, d'un canon avec un nouveau profil dit « green barrel » qui garantirait les mêmes qualités de précision, échauffement, tenue dans le temps avec des balles monolithiques. A vérifier ! Probablement, y aura-t-il mise au point de nouvelles poudres, de canons avec des pas de rayures adaptés à ces projectiles monolithiques, de longueurs de collet de la cartouche permettant de recevoir des balles plus longues dans certains cas comme les 6,5 ou .270 qui souffrent d'une limitation en longueur totale de la balle et de cônes de raccordement très courts (vol libre de la balle entre l'étui et le début des rayures). Les cônes de raccordement long permettent d'utiliser des balles plus longues (moins enfoncées dans l'étui) donc plus lourdes tout en préservant le volume de poudre, à condition de ne pas dépasser la longueur totale pouvant être introduite dans le chargeur ou le magasin. A l'instar des fusils qui ont

évolués depuis l'interdiction du plomb dans les zones humides, ces nouveaux calibres prendront partiellement le pas sur ceux existants et contribueront à la pérennité des fabricants d'armes et de munitions ainsi que des armuriers. Rappelez-vous le remplacement des fusils éprouvés bille d'acier ou la libération en 2013 des calibres dit « de guerre » tels que .308, .30 06, 8x57JS qui n'ont, à notre avis, rien apporté par rapport à l'emblématique 7x64 mais qui sont à la mode. Sans parler du 7x65R, quasiment abandonné dans les nouvelles fabrications car jugé trop violent pour les bascules. Il a été remplacé par le 30R Blaser bien plus violent avec une pression maximale supérieure. Chercher l'erreur ! Il n'y a donc aucune crainte à avoir, nous trouverons, la ou les balles adaptées à nos armes actuelles, quel que soit notre mode de chasse.

Complément d'analyse à fin 2024 :

Les fabricants de munitions mettent au point de nouveaux projectiles et des nouveaux calibres. C'est ainsi que sont apparus récemment les 6,5, 7 et 300 PRC (Precision Rifle Cartridge), de l'américain HORNADY, qui sont dotés d'un pas de rayure plus court (de 8 à 9 pouces) afin de stabiliser des projectiles plus longs. BLASER, de son côté a développé un nouveau calibre, qu'il pense universel : le 8,5x55, ce qui correspond à un diamètre de .338 pouces. Ces nouveaux calibres s'ajoutent au 6 et 6,5 Creedmore, précurseur et initiateur de cette technique. Dans une étape intermédiaire, étaient apparus des WSM, RUM, RSUM, RSAUM qui en dehors du 270 WSM, n'auront pas connus le succès escompté. Il en est de même pour les calibres spéciaux BLASER, tels les 7 mm, 300, 338, 45 qui resteront captifs. Il n'y a pas à ma connaissance d'autre fabricant d'arme qui les chambre. Notons, que pour l'instant, il n'y a pas de 8mm utilisant ces avancées de la balistique. Typiquement allemand, peut-être qu'un jour verrons-nous le développement d'une nouvelle munition qui viendrait compléter et s'insérer entre les 8x57 et 8x68S. Les 8x60S et RS, 8x64S, 8x65RS et 8x75RS développés il y a plusieurs décennies n'ont pas survécus. Pour tous ces nouveaux calibres, la prise de rayures a été éloignée de la chambre pour accepter des balles qui dépassent davantage de l'étui. Enfin, afin d'optimiser la combustion de la poudre, l'angle de l'épaule de l'étui a aussi été modifié. Ainsi, il n'y a plus besoin de recourir à des calibres magnum. Avec des étuis plus courts, les pressions sont diminuées. Le volume de poudre moindre permet l'utilisation de canons plus courts sans diminuer outrageusement les vitesses initiales. Les ceintures de renforcement des « magnum » ont disparues. En parallèle, de nouvelles poudres ont été élaborées. Avec leurs balles bi-ogivales plus aérodynamiques, plus longues et plus lourdes, qui conservent donc mieux leur vitesse, ces nouveaux calibres, permettent de tirer plus loin avec la même efficacité que nos actuelles balles plombées. A ce stade, il est à noter que la limite inférieure d'expansion des projectiles contenant du plomb est d'environ 550 m/s alors que ceux monolithiques, nécessitent 610 à 650 m/s à l'impact.

Il faut cependant garder à l'esprit que toutes ces évolutions, ne sont utiles qu'à ceux qui envisagent de tirer loin, c'est-à-dire bien au-delà de 300m avec des balles monométalliques. Sincèrement, cela ne concerne que les chasseurs qui envisagent de chasser des animaux de montagne très difficiles à approcher, principalement à l'étranger. Pour les chamois et les mouflons, nos calibres actuels font très bien le travail. Avant que ces nouveaux calibres n'apparaissent en France et prennent une place suffisante pour « la » rentabilité commerciale, il va encore couler de l'eau sous les ponts. Il y a tellement d'exemples de cartouches fantastiques qui n'ont jamais dépassées le stade de l'exotisme et qu'il est très

difficile d'approvisionner aujourd'hui, à l'instar des vom Hofe, Mesner, Freres, Dakota et autre A-Square.

Tableau des calibres ou diamètres de balles constatés en mai 2022 :

Calibre = diamètre	Exemples de calibres	Poids maxi plomb	Maxi sans plomb	Diff en g et en %
224 = 5.56	222 rem, 223, 22-250, etc...	55gr = 3.56g	50gr = 3.24g	0.32g / 9%
243 = 6 mm = 6.17	243 winch, 6x62 frères, etc...	110gr = 6.8g	80gr = 5.18g	1.62g / 26%
257 = 6.5	257 Roberts, weath,	120gr = 7.8g	100gr = 6.5g	1.3g / 16.7%
264 = 6.5 = 6.7	6.5x47, x55, x57, x65, x68, creedmore, 264 winch, etc...	105gr = 6.8g	100gr = 6.5g	0.3g / 4.4%
277 = 270 = 7	270 winch, WSM, etc...	156gr = 10.1g	130gr = 8.42g	1.68 / 16.6%
284 = 7 = 7.21	7x57, x64, 7RM, 7mm weath, 7mm blaser, etc...	177gr = 11.5g	150gr = 9.7g	1.8g / 15.6%
300 – 308 = 7.82	308 winch, 30-06, 300 winch, weath, blaser, 308 norma, etc...	220gr = 14.3g	180gr = 11.7g	2.6g / 18.2%
8 = 323 = 8.2	8x57JS, x64S, x68S, x75S, etc...	200gr = 13g	160gr = 10.4g	2.6g / 20%
338 = 8.6	338 winch, A-square, weath, lapua, Ruger, etc...	250gr = 16.2g	225gr = 14.6g	1.6g / 9.9%
350 = 358 = 9	35 whelen, rem, etc...	250gr = 16.2g	211gr = 13.67g	2.53g / 15.6%
366 = 9.3	9,3x62, x64, x66, etc...	325gr = 21.1g	254gr = 16.25g	4.85g / 23%
375 = 9.5	375 HH, A-square, 378 weath, etc...	350gr = 22.7g	254gr = 16.45g	6.5g / 27.5%
416 = 10.6	416 Rigby, rem, 404 rimless, etc...	405gr = 26.2g	350gr = 22.7g	3.5g / 13.4%
450 = 11.43	45-70, 450 marlin, etc...	405gr = 26.2g	250gr = 16.2g	10g / 38.2%
458 = 11.6	458 winch, lott, 470 nitro, 460 weath, etc...	510gr = 33g	475gr = 30.7g	2.3g / 7%

On peut constater sur ce tableau non exhaustif mais significatif des calibres en usage en France, que la perte en poids n'est pas égale dans chaque diamètre de projectile. C'est la conséquence des normes établies par la commission internationale permanente (CIP) ou la SAMMI américaine selon l'origine de la dénomination commerciale du calibre et de l'adhésion des pays à ces normes. Pour l'Europe c'est la CIP qui régit les caractéristiques des munitions en dimensions et pressions ainsi que des chambres de r des canons. Il n'y a donc aucune crainte à avoir, nous trouverons avec un peu de recul, la ou les balles adaptées à nos armes actuelles, quel que soit notre mode de chasse.

Formation au Brevet Grand Gibier 2025 - Éric COIRRE

Adresses des formations :

- FDC35 – Beauregard – 35 – 35630 – SAINT SYMPHORIEN (Route RENNES / SAINT MALO) sortie VIGNOC, au rond-point, prendre à droite et à 1 km Panneau, maison de la chasse à gauche.
- ROMAZY8 rue de RENNES 35490

Horaires des formations :

Samedi 8h45 => 17h30

Vendredi soir 19h30 => 23h00

Renseignements et inscriptions : Éric COIRRE 06 35 45 11 31 adcggiv@yahoo.com

DATES ET PROGRAMMES DES FORMATIONS	
Vendredi 07 mars 2025 à la FDC35	
Accueil	0h30
Présentation du Brevet Grand Gibier	1h00
Sécurité	2h00
Vendredi 14 mars 2025 à la FDC 35	
Chevreuril	1h30
Sanglier	1h30
Vendredi 21 mars 2025 à la FDC 35	
Pathologie du gibier	2h00
La Vénerie	0h45
Vendredi 28 mars 2025 à la FDC 35	
Les chiens – Les Prédateurs naturels	1h30
Recherche du gibier blessé	1h15
Vendredi 4 avril 2025 à la FDC 35	
Sylviculture	2h00
Travaux pratiques sylviculture	1h00
Vendredi 11 avril 2025 à la FDC 35	
Cerf	1h15
Gibiers de montagne	1h15
Samedi 19 avril 2025 à ROMAZY	
Balistique – Armement - Optique – Chasse à tir à l'arc	4h00
Réglementation	2h00
Samedi 26 avril 2025 à ROMAZY	
Contrôle de connaissance et	3h00
Tests partiels / Examen blanc	2h00
Samedi 03 mai 2025 à la FDC35	
Épreuves officielles de tir armes à feu et arc	
Samedi 10 mai 2025 à la FDC35	
Épreuve officielle du Brevet Grand Gibier & vénerie	4h00

Programme susceptible de modification selon besoins.

Il nous a paru intéressant d'obtenir de Jean-Marie BLUM, mosellan d'origine, ancien administrateur de l'ADCGGIV, habitué, tant en battue qu'en chasse individuelle de la forêt de Montauban de Bretagne, qu'il retrace dans un article pour notre lettre d'information n°28, ce qu'il a très justement intitulé, lui-même « *Parcours de chasse* », en répondant avec sa gentillesse habituelle à notre sollicitation: qu'il en soit vivement remercié.

Dans son entourage d'amis chasseurs brétiliens nous sommes nombreux à avoir profité généreusement de ses connaissances étendues et pointues, (cf. Article s / le sans plomb!) en armes, munitions, balistique, optiques, lors de l'acquisition d'une carabine, d'un changement de calibre, de munition ou tout autre renseignement notamment en matière de chasse individuelle au grand gibier.

Son expertise reconnue de tous, en ces matières, alliée à une expérience renouvelée continuellement, de la chasse à tir du grand gibier sous ses différentes formes, lui a valu de former à sa discipline une génération entière de candidats des départements de l'Ouest, au B.G.G. et plus récemment de former de nombreux postulants au tir d'été, par une formation théorique et pratique qu'il a mise au point, nourrie de sa grande expérience de tireur de grand gibier, tant dans l'Est que dans l'Ouest de la France, de conducteur de chien de sang, et développée avec ses souvenirs, recettes, astuces, présentés avec modestie et empathie dans un souci désintéressé de transmission réussie du connaisseur au néophyte. Y.K.

Parcours de chasse : Jean Marie BLUM Président ADCGG44



D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été attiré par les armes. Après les revolvers de cow-boy à brisure et leur ruban d'amorces en papier, les lance-pierres, les arcs et flèches, mes parents m'ont offert une carabine à plomb DIANA : Le bonheur ! Avec cette arme à air très précise, j'ai enfin pu chasser. Il y a prescription, mais c'était du braconnage, sans que j'en ai conscience. Des centaines de corvidés, de souris, de rats en ont fait les frais. Ils pullulaient sur les terrils de la mine de charbon et mes escapades quasi quotidiennes m'ont valu quelques punitions infligées par ma mère car je rentrais aussi noir que les mineurs lorsqu'ils remontaient du fond.

Personne, ni dans ma famille, ni dans mon entourage n'étant chasseur, je me suis davantage intéressé au tir sportif. Un jour de 1979 après un entraînement au stand de tir, un policier des Renseignements Généraux m'a confié qu'à l'avenir, seuls les tireurs sportifs et les chasseurs seraient autorisés à détenir des armes à feu.

Pour mémoire, à cette époque, la plupart des armes, y compris les armes de poing à un coup, étaient en vente libre, même dans les supermarchés et ce n'est qu'en 1995 que les premières restrictions sont apparues. Depuis, la législation n'a cessé de se durcir pour en arriver ce que nous connaissons aujourd'hui : nous sommes tous fichés sur le S.I.A.

Les révélations de ce policier m'ont poussé à passer l'examen du permis de chasser en 1981. Ma seule motivation était la détention d'armes. Mon patron de l'époque était chasseur et m'invitait à la chasse en tant que traqueur. De fil en aiguille, par l'intermédiaire de chasseurs rencontrés, j'ai intégré une équipe de chasse, et je me suis passionné, plus particulièrement pour la chasse au grand gibier.

Nous étions dans l'un des trois départements soumis à la loi locale et le déroulement des chasses n'était pas vraiment le même que dans le reste de la France. D'abord, le chien courant y était interdit par arrêté préfectoral. Je vous rassure, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il n'y avait que 3 ou 4 battues par an animées uniquement par des traqueurs et éventuellement 1 ou 2 chiens, pas forcément de chasse. Les chasseurs étaient postés à proximité des passages des animaux, quelques fois sur des miradors ou des chaises d'affût, mais la plupart du temps au sol. Pour nous, c'étaient des battues, aujourd'hui on appelle cela des traques-affûts. Le restant des plans de chasse était réalisé à l'approche et à l'affût soit environ la moitié des prélèvements. La recherche au sang des animaux blessés était fortement recommandée, bien avant la création de l'UNUCR. La chasse était ouverte tous les jours du 15 février au 31 janvier, me permettant de chasser souvent en individuel, quelques fois avant ou après le travail en fonction des saisons, d'autant qu'elle était autorisée 2 heures avant le lever du soleil et 2 heures après son coucher, en mettant à profit les jours avant et après la pleine lune (le soir en lune montante et le matin lorsqu'elle diminue).

En forêt domaniale après les chasses collectives, le garde ONF était toujours présent pour la présentation du tableau. Il n'y avait pas de trompe de chasse mais, parfois, un cor en Si bémol. En chasse individuelle, les chasseurs qui tuaient un brocard étaient tenus de se présenter avec l'animal au domicile du garde qui esquissait un croquis des bois et par là même de la bonne utilisation du bracelet. Ça n'était pas pratique, mais personne ne s'en offusquait.

Traditionnellement, le chasseur qui avait tué un animal, le vidait sur place. Pas question de laisser ce travail à un boucher désigné. Sans tuto ni vidéo, il était fortement recommandé de se souvenir de ce que l'on avait lu dans les livres.

Autres particularité de la loi locale de 1891, la fermeture générale a lieu le 31 janvier. L'ouverture du renard le 15 février, du sanglier le 15 mars, du brocard (et non du chevreuil) le 15 avril, du daim le 1^{er} juin, l'ouverture générale le 28 août. Il n'y a donc que 15 jours de fermeture totale. De même, pas de battue de gibier rouge (chevreuil et cerf) avant le 3^{ème} dimanche d'octobre. Ce qui évite de faire des orphelins avant la fin du sevrage des faons. Peut-être faut-il chercher là, le développement précoce du chevreuil dans ces régions. Ah, j'oubliais, tir à balle obligatoire pour les ongulés. Personne n'aurait songé à tirer un chevreuil au plomb. Pendant ces chasses collectives, il était possible de tirer le petit gibier, d'où l'abondance de fusils drilling. Pendant ces années en Moselle, je n'ai jamais rencontré un chasseur qui participait à une battue avec un fusil lisse.

Parallèlement, à la chasse, j'ai continué à pratiquer le tir sportif et à essayer de comprendre la balistique. Le rechargement des cartouches est un impératif pour celui qui pratique le tir. D'abord pour les calibres d'armes de poing puis pour mes armes de chasse. 38 spécial, 357 magnum, 44 magnum, 9 mm para, 22 Remington, 22-250, 243 Winchester, 7x64, 7x65R, 7 RM, 9,3x74R, 9,3x62, 45-70, 458 Winchester, 458 Lott pour des raisons de coûts mais aussi précision. Si aujourd'hui, on trouve des munitions manufacturées très précises, cela n'a pas toujours été le cas. Toutes ces expériences, de club de tir, de compétition, de chasse ont forgé mes connaissances en matière d'armes, de balistique, d'optique.

Arrivé dans l'Ouest en 1991, j'ai pu intégrer une chasse au grand gibier en forêt de Paimpont. A l'époque, j'étais le seul à posséder une carabine. Les fusils de grand-père en 16 et 12 étaient très répandus. Je me souviens aussi qu'il y avait beaucoup de Darne. Aujourd'hui, le fusil lisse a quasiment disparu de l'équipement des chasseurs de Paimpont. Autre incompréhension pour moi, les déplacements en voiture pendant que les chiens menaient. Heureusement, ces pratiques ont disparues.

Rapidement, j'ai pris du plaisir à entendre la menée des chiens. Je trouve d'ailleurs que c'est beaucoup plus palpitant. Je me suis aussi rendu compte que sans chiens, il n'était pas possible de chasser. Je dois ici, rendre hommage aux piqueux qui entretiennent des meutes homogènes et efficaces, qu'ils mènent avec brio et fermeté. Ensuite, parce que le biotope est très différent de celui des grandes forêts de l'Est où fougères et ajoncs sont absents. Sans les équipages de chiens courants, nous ne pourrions pas prélever autant d'animaux sur nos territoires de Bretagne et des Pays de la Loire. Ce sont les acteurs indispensables à la pratique de notre passion.

A propos des traques-affûts dont on parle beaucoup depuis que l'ONF les préconise: d'abord cette technique ne se prête pas à tous les territoires, ensuite elle nécessite obligatoirement des chiens courants en raison du biotope, elle oblige à installer des miradors de type battue en nombre (1 pour environ 7 ha), ce qui a forcément un coût important et qui n'est pas possible partout. Si j'évoquais cette technique en Moselle, il faut se rappeler qu'à cette époque, les forêts n'étaient pas un terrain de jeu d'une part, et que la sécurité n'était pas non plus, alors, au cœur de nos préoccupations.

Au fil du temps, la pratique de l'approche et de l'affût, se sont développés, essentiellement à partir de 2001, date à laquelle le renard a été autorisé comme le chevreuil et le sanglier en chasse individuelle dès le 1^{er} juin. Malheureusement, avec la loi 2000 dite Voynet, nous avons perdu une heure de chasse le matin et une heure le soir. Néanmoins, j'ai fait partie de ceux qui ont pu pratiquer la chasse individuelle en forêt de Montauban de Bretagne dès 1999. Je pouvais la pratiquer en été, essentiellement pendant le rut du chevreuil, puis à partir de janvier pour équilibrer les prélèvements car en battue bon nombre de chasseurs rechignent à tirer des chevillards. Avec la prolifération des sangliers, il m'était aussi possible d'en tuer à l'approche. Bon nombre de territoires autorisent donc la chasse individuelle du renard, et doivent être munis d'un plan de chasse chevreuil ou sanglier, mais n'autorisent pas le grand gibier.

Pendant 10 ans, j'ai eu l'opportunité d'intégrer une ACCA de montagne et de chasser dans les Alpes. Avec le chamois, les distances de tir augmentent et la balistique prend tout son sens. Il faut tenir compte de l'altitude, de la distance, du vent et de l'angle de tir. Sans oublier, la stratégie d'approche, ni celle de la récupération du gibier ensuite. J'ai ainsi pu vérifier que ce qui nous était enseigné lors de la préparation du brevet grand gibier, était rigoureusement exact et absolument à respecter. Outre le relief, les conditions météo et l'effort à fournir pour aller chercher la chèvre de montagne, il faut ensuite fournir un effort supplémentaire pour ramener sa proie dans la vallée. La chasse en montagne est une chasse exigeante, qui laisse peu de place à l'approximation. C'est aussi une leçon d'humilité, car je dois reconnaître que sans les conseils et l'aide des chasseurs du cru, je n'aurai sans doute pas toujours réussi à ramener mon gibier.

Je me suis impliqué dans la vie de l'ADCGGIV en intégrant son conseil d'administration en 2004. J'y ai siégé jusqu'en 2007. En 2006, avec l'aide et le soutien de Guy BERGUE, son Président d'alors et co-fondateur de l'ADCGGIV, j'ai recréé l'association de Loire-Atlantique qui existait sur le papier, mais n'avait pas d'activité. Il a fallu dissoudre cette association pour créer l'Association des Chasseurs de Grand Gibier de Loire-Atlantique (ADCGGLA). Aujourd'hui, elle fonctionne encore et j'en suis toujours le président après une interruption de juin 2019 à septembre 2020. ?

Avec l'équipe de LA, nous avons développé un module de formation à la chasse individuelle qui a fait l'objet de quelques sessions dans le 44 et le 35. Prochainement, une session est prévue dans la Manche. Nous avons ainsi modestement contribué au développement de la chasse individuelle dans l'Ouest.

Le coin du Brevet Grand Gibier

Le Brevet Grand Gibier est, pour certains d'entre nous, un souvenir lointain...

Les quelques questions qui sont intégrées, désormais, dans les lettres d'information doivent permettre, à chacun, de mesurer son niveau de connaissance actuel.



1. Chez le sanglier, les VIBRISSES désignent :

- A. Certaines glandes odorantes
- B. Des poils sensoriels
- C. Les testicules

2. La part des végétaux LIGNEUX et SEMI-LIGNEUX dans l'alimentation du chevreuil est :

- A. 30%
- B. 50%
- C. 80%.



3. Chez l'espèce CERF, une harde de MALES est conduite par :

- A. Un jeune cerf
- B. Un très grand cerf
- C. Une biche expérimentée

4. Ce chien est un Rouge de Hanovre

- A. VRAI
- B. FAUX



Cuisine Ton Gibier : Fiona FIESCHI - LAVALLART

Découvrez "Cuisine Ton Gibier" : des recettes simples pour redécouvrir une viande saine et savoureuse.

Le gibier est une viande noble, saine et pleine de saveurs, mais elle souffre encore de nombreux préjugés. Beaucoup pensent à tort qu'elle se limite à des plats lourds comme le ragoût au vin rouge. Pourtant, le gibier est d'une incroyable diversité et se prête à une multitude de recettes modernes, simples et rapides.

C'est pour changer ces idées reçues que j'ai créé "Cuisine Ton Gibier", une initiative accessible sur Facebook, Instagram et TikTok. Mon objectif est clair : inspirer chasseurs et non chasseurs à cuisiner du gibier autrement.

Sur mes réseaux sociaux, je partage gratuitement des recettes accessibles, adaptées à tous les niveaux de cuisine. L'idée est de montrer que le gibier n'a rien de "sorcier" et qu'il peut être préparé de manière légère, inventive et surtout savoureuse. Que ce soit un filet de chevreuil snacké, un burger de sanglier ou un carpaccio de cerf, il y en a pour tous les goûts.

Je ne vends rien. Ce projet est porté par une envie simple : donner aux gens l'envie de cuisiner cette viande exceptionnelle et de profiter de ses bienfaits. En choisissant le gibier, on mise sur une viande locale, durable, respectueuse de la nature et exempte d'élevage intensif.

Rejoignez-moi sur "Cuisine Ton Gibier" pour découvrir de nouvelles idées et mettre la nature dans vos assiettes! Ensemble, réinventons la cuisine du gibier et partageons le plaisir de manger sain et bon.

Une recette à découvrir :

Chevreuil aux abricots façon tajine

Temps de préparation : 1h

Temps de cuisson : 1h

Ingrédients (pour 6 personnes):



1,5 kg de venaison

4 cuillères à soupe d'huile d'olive

1 cuillère à café de sel

1/2 cuillère à café de poivre

1 cuillère à café de piment doux

4 cuillères à café de curcuma

Une pointe de cannelle

1 gros oignon haché

2 verres d'eau

200 g d'abricots secs

100 g de pruneaux

1 cuillère à soupe de miel

Étapes :

1. Quelques heures avant, faites tremper les abricots et pruneaux dans de l'eau au réfrigérateur.
2. Coupez la viande en cubes. Mélangez les épices avec 4 c. à soupe d'eau, enrobez-en la viande, et laissez reposer.
3. Dans une cocotte, faites dorer les morceaux de viande dans l'huile d'olive à feu doux.
4. Ajoutez l'oignon haché, laissez mijoter 10 min, puis incorporez les abricots, pruneaux, leur eau et 2 verres d'eau.
5. Couvrez et laissez cuire à feu doux pendant 45 min, en mélangeant de temps en temps. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
6. Servez avec de la semoule, des amandes effilées ou du sésame.

Accompagnez ce plat d'un bon vin, et régalez-vous!

Rq : ici du chevreuil mais vous pouvez aussi tester avec du sanglier ou cerf



CONCOURS PHOTO A.D.C.G.G.I.V.



**L'Association des Chasseurs de Grand Gibier d'Ille et Vilaine
organise un concours photos de la faune et avifaune de
notre région**

Règlement

Classement en 2 catégories.

- (1) Grand gibier et mammifères**
- (2) Oiseaux (espèces chassées et non chassées)**

**L'auteur peut concourir dans une ou deux catégories
avec un maximum de 3 photos par catégories.
1 seul prix sera accordé par auteur pour les 2 catégories**

**Les membres du C.A. ne peuvent pas concourir
Envoyer vos photos à adcggiv@yahoo.com avant
le 1er mai 2025**



Les gagnants

Le jury se réunira pour sélectionner les photos

1er prix: une invitation à une chasse grand gibier

2ème prix: le livre Grand Gibier ANCGG

3ème prix: un chèche ANCGG

**Les photos seront présentées et les prix remis
lors de l'assemblée générale en 2025**



Brevet Grand Gibier – Réponses :

1 : Des POILS SENSORIELS. Très sensibles, ils sont situés sur le boutoir et la lèvre supérieure

2 : 80%

3 : Un JEUNE CERF. Les mâles plus âgés lui laissent prendre tous les risques.

4 : VRAI